



Rapport du président de la FAPPUNB

Séance plénière et Assemblée générale annuelle

Le 9 mai 2024

Chères, chers collègues,

Voici un résumé des activités de la Fédération des associations des professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB) et des questions et situations qui ont retenu notre attention en 2023-2024.

- **Contribution de la FAPPUNB à la consultation fédérale sur la législation en matière d'insolvabilité et les universités et collèges publics** Le 26 mai 2023, la FAPPUNB a envoyé un mémoire au ministre de l'Innovation, de la Science et de l'Industrie, François-Philippe Champagne, qui a ensuite été affiché sur le site Web de la FAPPUNB : [Contribution de la FAPPUNB aux consultations fédérales sur les lois sur l'insolvabilité et les universités et collèges publics.](#)

L'ACPPU a rapporté le 28 mars 2024 la mise à jour suivante :

Des amendements à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) ont été adoptés en deuxième lecture à la Chambre des communes le 18 mars dernier.

Le projet de loi exclut les établissements d'enseignement postsecondaire financés par des fonds publics des procédures de faillite des entreprises, évitant ainsi qu'une université ou un collège ne soit confronté à la même situation que l'Université Laurentienne en 2021.

Les libéraux, les néo-démocrates et le Bloc Québécois ont voté en faveur des changements et de passer le projet de loi au stade du comité.

Visitez le [site Web de l'ACPPU](#) pour en savoir plus sur l'exclusion des universités publiques de la LACC.

- **Semaine de l'équité d'emploi de l'ACPPU** Cette année, la semaine de l'ACPPU de l'équité d'emploi s'est déroulée du 16 au 20 octobre. Une lettre sur la situation de nos collègues

à statut précaire a été envoyée au ministre de l'EPFT. Un commentaire sur le même sujet a été publié par Média Coop NB.

En réponse à notre lettre au ministre, nous avons reçu, comme d'habitude, un message plutôt vide de sens, présentant les montants du financement de l'EPS sans aborder la question fondamentale de l'insuffisance de ce financement, qui est la cause de la situation que nous déplorons sans relâche.

- Les [réalisations et objectifs de la FAPPUNB](#) furent révisés en novembre pour l'année en cours.
- **Associations étudiantes** - Le bureau de direction de la FAPPUNB et la directrice générale assistent à la semaine annuelle de lobbying de l'Association des étudiants du Nouveau-Brunswick (AENB) et de l'Union des étudiantes et étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick sur le campus de Fredericton (UNBSU). Nous veillons également à maintenir ouvertes les lignes de communication.
- L'événement annuel « **Rencontrer les membres de l'Assemblée législative** ». En février dernier, la FAPPUNB et ses associations membres ont organisé la version 2024 de l'événement annuel.

Il s'agit d'une occasion de rencontrer les représentantes et représentants élus afin de les sensibiliser aux questions importantes liées à l'enseignement postsecondaire public dans la province. Il a été décidé de donner aux membres de chaque parti politique la possibilité de se rencontrer soit avec leur caucus, soit dans les circonscriptions où se trouvent les universités ou dans les circonscriptions voisines. Les représentantes et représentants élus ont également la possibilité de poser des questions pour en savoir plus sur les questions importantes soulevées par la FAPPUNB.

Les réunions avec les représentantes et représentants élus du Parti libéral et avec une représentante élue du Parti vert ont été positives.

Il a été difficile d'organiser des réunions avec les députés ou le caucus du Parti conservateur. Plus tôt en janvier 2024, nous avons eu l'occasion de rencontrer virtuellement la ministre de l'EPFT, Arlene Dunn. Le président sortant et la directrice générale rencontreront Jill Green (députée de Fredericton Nord, ministre du Développement social, ministre responsable de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick) à son bureau le 6 mai 2024.

Des questions fondées sur la présentation de la FAPPUNB et des points soulevés lors de l'événement ont été soulevées auprès du sous-ministre du ministère de l'EPFT lors de sa comparution devant le [Comité permanent des comptes publics le 22 février 2024](#), par

Megan Mitton, porte-parole du caucus vert en matière d'éducation postsecondaire, de formation et de travail, ainsi que par Marco LeBlanc (Restigouche-Chaleur), porte-parole de l'opposition officielle dans le même dossier, qui sont membres du Comité permanent des comptes publics.

- **Financement des universités publiques**

Comme chaque année, la FAPPUNB a envoyé une lettre au ministre provincial des finances lors des consultations prébudgétaires. Le point principal de la lettre de cette année était une argumentation sur la façon dont une éducation bien pensée et bien financée peut être une partie importante de la solution aux différents problèmes de la province (santé, démographie, développement).

Le budget provincial 2024-2025 a été déposé le 19 mars 2024. Les parties prenantes, y compris la FAPPUNB, ont été invitées à participer à la réunion annuelle des parties prenantes avant le dépôt du budget. Le financement de l'enseignement postsecondaire est augmenté de 2,6 % en 2024-2025, avec un supplément de 1,5 % conditionnel à l'atteinte des objectifs en matière d'inscription.

Afin de mieux comprendre le financement de l'enseignement postsecondaire 2024-2025 annoncé dans le budget, le bureau de direction et la directrice générale de la FAPPUNB rencontreront la directrice des relations postsecondaires, Rachel Brown, le 7 mai.

Suite au plafonnement au nombre d'étudiantes et étudiants internationaux annoncé par le gouvernement fédéral le 22 janvier 2024, la FAPPUNB a envoyé [une lettre au nouveau ministre de l'EPFT, Greg Turner](#), dans laquelle nous soulignons que cette décision constitue la preuve irréfutable que la détermination des montants des subventions de fonctionnement des universités en fonction d'indicateurs de performance hors de notre contrôle, tels que le nombre d'inscriptions, est vouée à un échec certain, en raison des graves répercussions sur la capacité des universités à se doter des moyens de réaliser leur mission.

La FAPPUNB est en train de rédiger un énoncé de position sur les alternatives viables au modèle actuel de financement des universités publiques ; ce document nous permettra de proposer des idées et des suggestions dans le cadre de nos discussions en cours avec l'EPFT et le grand public.

- **Étude sur la direction universitaire** – Suivant l'exemple de nos collègues de l'ANSUT qui ont réalisé une étude sur des administrations universitaires gonflées dans leur province, le conseil d'administration de la FAPPUNB a recommandé pendant la dernière AGA et à la réunion de septembre 2023 du conseil qu'une telle étude soit également réalisée pour notre province. Les travaux préliminaires de l'étude ont commencé.

La DG a recherché dans les archives des documents contenant des informations recueillies dans le cadre des demandes d'accès à l'information soumises par la FAPPUNB

au début des années 2010. Elle a recueilli des informations supplémentaires lorsqu'elles étaient disponibles sur le site Web des universités. Une feuille de calcul a été conçue pour la collecte des données, qui sera partiellement remplie avec les données à extraire des sources susmentionnées avant d'être transmise aux associations membres, chacune d'entre elles étant ensuite invitée à contribuer à la collecte de données récentes concernant leur université spécifique.

- La FAPPUNB est ouverte aux possibilités de collaboration et cherche à travailler avec **d'autres associations et syndicats du Nouveau-Brunswick**. La fédération accueille favorablement les pétitions, les demandes de lettres d'appui ou les invitations à manifester sur des questions d'intérêt commun et là où le corps professoral serait le bienvenu. Les associations membres peuvent s'attendre à être invitées à répondre à l'appel à l'action dans de tels cas. Toutefois, l'année en cours a été relativement calme sur ce front.

Prochaines activités

- **Conseil des associations de corps professoraux du Canada Atlantique (ACCFA en anglais)**
La FAPPUNB organise à tour de rôle la conférence annuelle de l'ACCFA, un forum d'échange et de soutien mutuel pour les associations de corps professoraux du Canada atlantique. Cette année, c'est au tour de l'association des professeurs de l'UPEI d'être l'hôte de la rencontre, qui se tient normalement en juin. La date et l'ordre du jour de la réunion n'ont pas encore été révélés.
- Les **élections provinciales**, officiellement prévues pour le 21 octobre 2024, seront une autre occasion de faire passer le message de la fédération auprès des politiciennes, politiciens et des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois, et nous nous y préparons. Les membres sont encouragés à soulever les questions relatives à l'éducation postsecondaire auprès des candidates et candidats qui briguent un poste de député dans leur circonscription.
-

En conclusion, je tiens à remercier les personnes suivantes :

- la directrice générale, Lise Robichaud, pour son soutien indéfectible à mon rôle de président et sa contribution aux activités, au bon fonctionnement et aux initiatives de la Fédération;
- mes collègues du bureau de direction pour leur soutien inébranlable : Jean Sauvageau, Lacina Coulibaly, Carol Pomare et notre nouveau membre (depuis le 25 février) Julien Massicotte à titre de trésorier;
- les membres du conseil d'administration et des différents comités pour leur contribution inestimable au bon déroulement des activités de la Fédération.

La fédération a été fondée **par et pour** les associations de corps professoraux des universités publiques du Nouveau-Brunswick parce que nous sommes plus forts ensemble. La FAPPUNB

dépend essentiellement du travail bénévole de ses membres pour accomplir ses multiples tâches et atteindre ses objectifs. Continuons à donner de notre temps et à encourager nos collègues à en faire de même afin d'assurer la mission de la Fédération. Nous vivons une période stressante pour ce que nous défendons : le monde universitaire et une éducation postsecondaire de qualité. Ne ménageons pas nos efforts.

Respectueusement soumis,

Hector Guy Adégbidi
Président
Le 23 avril 2024